

Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

DÉLIBÉRATION 2026.04

Le mardi dix mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

BELBEUF : M. Jean-Guy LECOUTEUX (Titulaire)
BOOS : M. Bruno GRISEL (Titulaire) ; M. Thierry BOURRELIER (Suppléant)
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. Thierry LARIDON (Suppléant)
LE MESNIL-ESNARD : M. Jean-Marc VENNIN (Titulaire)
MESNIL RAOUL : M. Emmanuel GOSSE (Titulaire)
QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. Benoit HUE (Titulaire)
SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. Maxime DEHAIL (Titulaire)
YMARE : Mme Ingrid BONA (Titulaire)

Nombre de procurations : 0

Excusés :

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. Hugo LANGLOIS (Titulaire)
MONTMAIN : M. Cyril MIRIANON (Titulaire)

Participant sans voix délibérative :

MONTMAIN : M. Aymeric BAUDEL (Maire)

Secrétaire de séance : Ingrid BONA

DELIBERATION N°2026.04 – Débat d'orientations budgétaires 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1,
Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Sur proposition du Président, le Comité Syndical

DECIDE, de donner acte au Président de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026.

Fait à Belbeuf, le 10 mars 2026.

**Le Président,
Jean-Guy LECOUTEUX**

<p>Délibération adoptée le 10/03/2026 à BELBEUF Nombre de votants : 8 A l'unanimité - Vote pour : 8 / Vote contre : 0 / Abstention : 0</p>
